



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 63608

Texte de la question

M. Lucien Degauchy appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les drames que peut concourir à provoquer le manque cruel de personnels soignants dans les hôpitaux publics. C'est sans doute ce manque qui est à l'origine du décès d'une enfant de douze ans, fille d'administrés du Compiégnois, dans un hôpital parisien. Le décès est survenu au cours du dernier pont du 8 mai, alors que les personnels soignants, certainement pour des motifs variés étaient de service en nombre trop réduit. Cette tragédie nous rappelle une fois de plus la carence dont est victime l'hôpital public, non pas quant à la qualité des soins qui y sont globalement dispensés, mais quant au nombre des personnels qui y sont affectés. Contrairement aux déclarations qui ont pu être faites au cours du dernier semestre, il apparaît toujours que les infirmières et les aides-soignantes sont en nombre insuffisant pour assurer l'écoute et la surveillance permanentes indispensables au mieux-être des patients (hors services de soins palliatifs). Le mieux-être ainsi apporté est pourtant connu pour être une chance supplémentaire mise du côté du malade pour le conduire sur la voie de la guérison. C'est pourquoi il lui demande, face au déficit chronique de personnels soignants dans les hôpitaux publics, de prendre les mesures nécessaires au renforcement des équipes de soins, afin que puisse être davantage assurée une surveillance indispensable des malades et mise en place plus avant leur écoute, si essentielle.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63608

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3940